

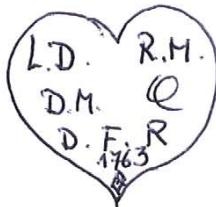
David-Louis ROCHAT - Les Charbonnières -

1829

Références: indicateur de 1857 - recensement de 1831 - arbre généalogique J. Rochat Grand Rue 5, St-Prex de la famille Pitôme.

Fabrique chevrotins et fromages en 1829-1932 qu'il livre à Frédéric et Samuel Rochat, frères de Moïse Rochat du Haut-des-Prés, fils de Louis Rochat. Ces deux frères sont négociants à Lausanne. Pour eux David-Louis Rochat effectue des transports sur la capitale, leur rachetant des produits, farine entr'autres, qu'il remonte en contre-voiture à la Vallée. Son fils Isaac est cité dans la liste des amodiateurs en 1857. David-Louis Rochat est fils de Pierre Abram Rochat. Il habite la maison 114 (voir plus loin). Municipal dès 1829-1830 et cela jusqu'en 1838. Il a remplacé David Rochat municipal. Dit ancien municipal dès 1839. En 1831 sa famille est constituée comme suit: David Louis Rochat, municipal; Julie sa femme; Isaac Frédéric son fils; David-François idem; Louis-Elie idem; Euphrasie sa fille; Rosalie sa fille; Lise sa fille.

La maison qu'il rachète en 1840 (voir ci-dessous) des hoirs de Jacques David Rochat père du doyen Elie d'Agiez, porte en cartouche sur la clé de voûte de la porte de grange de la ferme actuelle de Mme Darbellay:

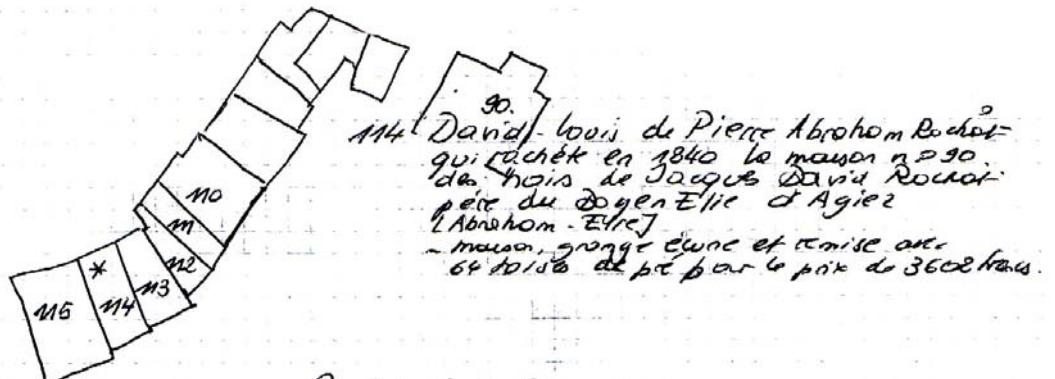


Une belle maison que l'on découvre ci-dessous:



MAISON PITÔME

## Localisation et généalogie



Rochat Jules François  
ép. Rochat Hélène Eugénie Louise

Louise Julie 1877-1935 ép. Rodet 1879	Lydie Rodet 1879 ép. Rochat Emile Augustin	Rachel Augusta 1880 ép. Rochat Alfred Louis	Madeleine 1885 ép. Aubert Auguste Edouard	Léonhardt 1887 ép. Henriette Clémence Jules
ép. Rodet Louis Rodet	ép. Rodet Emile Augustin	Rochat Alfred Louis	Aubert Auguste Edouard	Alex. Henri Clémence Jules
déf. Rodet				
Jules-Louis Rodet				
Robert Rodet				
Raymond Rodet ép. Evelyne Wyrin				
2 enfants				

○ Pierre Abraham Rodet

David Louis municipal ép. Louise Juliet née Rochat  
Rachet la maison de la haine Jacques David Rodet en 1840 (n° 90)

Isaac Frédéric	David François	Louis Elie	Euphrosie	Rosalie	Lise
dit Pitomé ép. Jeanette Rosalie fille de Louis Rochat et Henriette Stephan	né en 1813				
arrangera sa ferme (n° 90) pour ses 2 fils (supposés) mariages 1838					

Isaac Julien 1840-1920	Paul Frédéric 1842-1915	Louis Julie 1845-1876	Jules François 1847-1923	Louis Samuel 1848-1933	Alfred 1851-1920	Alice Rosalie 1914-Rodet
ép. Mathilde ép. Rodet			ép. Rodet	ép. Rodet	ép. Colombe	ép. Charles
Zelie Jeanette			Hélène Eugénie Louise	Alma	Alma	Lydie
farlois 1882-77	x Annet Rosalie 1872-	x Louis Julie 1877	x Gustave Jules 1882	x Berta Eugénie 1875	x Eugène Arthur	
	x James François 1876-1892	x Lydie Rosalie 1879	x Emile 1884	x Albin 1881	x 1881	1879
Jean Marc Louis et Prex		x Rachel Augusta 1880	x Daniel 1887	x Emma 1883	x Alice	
		x Marie Alice 1885	x Léon Rodolphe 1887	x Paul 1885	x Miette Kinde	
		x Léa Henriette 1887	x Marie 1890-1891	x Eugène Jules 1887	1881	
				x Daniel 1889		
				x Lydie 1890		
				x Raoul 1892		
				x Alfred 1895		

□ Voyage en Amérique en 1866 ?  
■ Suiv. de la généalogie page suivante.

\*\* Saurait le père de Raymond Rodet peintre au Pont.

Dans le voisinage de David-Louis Rochat, marchand

Celui-ci habite le village des Charbonnières, dans une toute vieille bâtie du voisinage du haut destiné à brûler en septembre 1900. Un jour il se décidera à acheter la maison de la hoirie d'Abraham Elie Rochat pasteur, dit le doyen Elie pour se mettre plus à l'aise.

Dans les années 1829-1832, David-Louis Rochat commerce avec frères Samuel et Frédéric Rochat, du Haut-des-Prés, installés désormais à Lausanne. Quatre feuilles volantes font état de comptes entre eux où il est question de vacherins. Suivez le guide...

tous documents (ACL, KAA1)

Port Nommeur		David Louis Rochat	
aux Charbonnières de Frédéric Rochat			
<u>1829 fin</u>			
28	24 <sup>e</sup> Vite Sufri	141	16.16
mars 20	24 facture farine	32	10
8 <sup>e</sup> 31	" lait suivi au lait	32	
9 <sup>e</sup> 16	avui	32	
dé de 12	24 <sup>e</sup> Vite Sufri	141	16.16
	Bon de Mr Borthou	30	
<u>Avoir</u>			
mars 28	sa note vacherin	£ 10.15	160.2
8 <sup>e</sup> 10	sa vte fromag	30.14	
, 31	sa vte	70.10	
9 <sup>e</sup> 28	vache	4	
8 <sup>e</sup> 19	w	4.8	
	141 <sup>e</sup> vacherin	61	12.6
23	103 <sup>e</sup> 1/2 id	61	13.1
	30 39 <sup>e</sup> id	61	11.14
1830.	9 vache	2	
	82 <sup>e</sup> 1/2 id	61	21.15
		218.1	
	avoir le borthou	160.2	
	solde au Noveau St	23.19	

		for de lui remis	<u>123-19.</u>
1830	Janvier 16. Je voulais que l'on voit le compte de Mr. Hubert	Spécie	£ 32,14
	11 <sup>e</sup> 3/4 rite	Spécie 14 fl.	, 8, 10, 6
	23. " lui remis auquel,	" "	" 8
	30. " " "	" "	" 16
			<u>£ 65 16</u>
		à déduire	
			<u>£ 23-19.</u>
	Janv 16. Voiture	"	4,
	23. 13 <sup>e</sup> Vachette 7	12-18	}
	30. 6 <sup>e</sup> 1/2 id.	11. 18-3	}
		" "	4,
			<u>63.</u>
		redev.	<u>£ 2-1-6</u>

Pour les Frères Rochat à Agniette le 6 Juin 1830  
par Négocié à Lausanne *D. L. David*

Note: David-Louis marchand traite donc avec les frères Rochat du Haut-des-Prés, habitant désormais Lausanne. Il leur rachète diverses marchandises qu'il peut remonter en contre-voiture aux Charbonnières. Tel ci-dessous:

Lausanne 12 May 1831 (probable)  
Monsieur David & Cie Rochat aux frères Rochat  
6<sup>e</sup> café ord. n° a 13 fl. £ 7.16  
6 1/8 Salves - 7 fl. - £ 10  
agréé par les sam' Rochat

Prix Monnaie David L. Rochat  
aux Charbonnières le feu 12<sup>e</sup> de Rochelet  
1830.

Dim	26 116 <sup>o</sup>	fromage	61	L 34.16
Juillet	3 65	poids vnu 1829	61	<u>18.</u>
	10			187.16
		Recupre location	4	18.

1 <sup>er</sup> Juil	18.11	faire farine	rule	L 18.16
				37.18
				81.14

18 <sup>e</sup> Juil	vidure	330 <sup>o</sup>	L 3.6.
8 <sup>me</sup>	9	vidure	8
9 <sup>me</sup>	19	Nou 31 <sup>o</sup> vidure	9.6,
27		772 6/31.11, 24, 6.	) 10.13

1 <sup>er</sup> A	Nou 150 <sup>o</sup> vidure	61	rule	L 37.6
				12
				25.8
12	Recup vidure	5.4		
18	" vidure	25.12	)	80.00
	vidure	30.16		
	vidure	25.15		

Note: David-Louis Rochat, marchand, des Charbonnières, loue une cave à Lausanne en laquelle, de toute évidence, il entrepose ses fromages. Les quittances de location, que l'on découvrira plus loin, quittance la plus ancienne, quittance la plus récente, il aura eu le temps de changer de locataire, attestent de ce fait.

Société Dr. Favre & Rocheat  
aux Charbonnages à Frey & Son Rocheat

1832	26.29	a lait suivi en avuis	£ 101.8
1833	5 13 <sup>v</sup>	telle frome	151. 9.15
		en avuis	27.12
	19	Marchandises d'argent	67.13
			£ 146.8

Avoc

1832	26.29	sa vache Vacherin £ 56.2.	
1833	5 84 <sup>v</sup>	as 33 <sup>v</sup> , 27.14	
12	110 <sup>v</sup>	as 32.14 45.10	
19	110 <sup>v</sup>	as 616 45.16	

£ 175.2

moins une tasse au dessus 146.8

solde £ 28.14

Aegler

28.14  
11.4.  
—  
87.10

Note: si le vacherin s'implante peu à peu dans les coutumes alimentaires de la région, il n'arrive dans tous les cas pas à surpasser le fromage traditionnel soit le gruyère, quand bien même il n'est jamais désigné de la sorte. La tomme de même garde sa place. Pour preuve de ces éléments la pièce de la page suivante où il n'y a pas trace de vacherin dans des comptes portant sur 1834 à 1836.

Lausanne le 18<sup>me</sup> Juin 1830

Recu de Monsieur Drockat a compte  
des loyer de la Gare comment du 17<sup>me</sup>  
J<sup>e</sup>ne 1829 et 20 de Suisse.

Eli Mouthier

Recu de Monsieur Drockat pour loyer de la  
Gare du J<sup>e</sup>uy 50<sup>fr</sup> pour juillet la St  
Jean 1842 - tout a Lousanne le 5<sup>me</sup> Mars 1842  
8<sup>me</sup> Beaussin

du 26<sup>me</sup> gbre 1834 Livré au Sieur Henry <sup>français fromage</sup> Guérard  
coutelier du Sieu Rec  
Savoir 14 18 tome à 10 et la livre fait L 3.50  
Janvier le 5<sup>me</sup> 1835 livré à sa fille argent 3.50  
Mars le 14 Livré pour fromages à sa fille 75.  
Mai le 12 Livré un petit fromage 13 1/2<sup>fr</sup>  
à 10 cruehe la livre fait 3. 37 1/2  
plus une puse de 34 1/2 batz 3. 45  
Avril le 7 livré à la Ville 2 1/2 18 fromages 90.  
plus 5 18 Péres à 5 cruehe la livre 26 1/2  
gbre le 10 et 16 à livré 14 1/2 18 fromages à 3 1/2 batz fait 5. 10  
plus une puse de 34 1/2 batz 3. 45  
Janvier le 18<sup>me</sup> 1836 livré à sa fille 8 1/2 fromage 2. 80  
à 3 1/2 la livres  
Total que me doit le dit Guérard L 27 09  
J'ai Recu pour a Compte Son Hto battant 15 40  
Reçus L 11 69

De plantes de 1835 du Prison

Convenus à 15-4 batz

Le Sieur Henry Guinard Coutelier meredoit  
à le Tourné que Février 1836 la somme de 11.69  
qui la Recou pour à Compte de Son affr de  
plante du Prison de cette année 1836

Sur le 28<sup>e</sup> 1836 Livré à la fille au Sieur Henry Guinard Coutel  
au Sieu pour 2  $\frac{1}{2}$  et 3 onces fromages à 2  $\frac{1}{2}$  batz le tout fait 8 batz

De la parenté à la Cornaz ? Affaire à suivre...

Le 26 Janvier 1834 reçus de mon  
Frère Isaac Rochat de la Cornaz  
pour Vacherie — 11-60  
plus reçus par Rosalie  
argant — 18-40  
le 31 Mars 1834 reçus du même 10-35

Le positionnement de David-Louis Rochat sur la place de  
Lausanne est encore prouvé, outre par la quittance de la cave,  
par la facture ci-dessous. On reste aussi dans les vacherins.

Beaujolais,  
Bourgogne, Tavel,  
Hermitage etc.

Magasin de Vin et Vinaigre en gros et en détail  
DE MARC STOUKY-DILLY, PLACE DE LA PALUD, N<sup>o</sup> 6.  
a Lausanne.

Rhum, Cognac,  
Eau de vie, Extrait  
d'absinthe etc.

Monsieur Rochat M<sup>me</sup> à fromage Lai

Sorte de vin ou liqueur	Quantité	Prix	Montant
840 fl	5	65 P.B. an 1839	325
841 fl	65	00	325
			650
			24-35
			14-62
			14-62
			29-35
			18-70

et signé le 15 Mars 1841 Marc Stouky Dilly

-43-

Avoir Recu de Mme Jaffet de Villers fermier au Chalet des

1834 du Crachatron, en Charente Savoir

juin	10	Récu	556	Total par mois
idem	19	Récu	108	juin 304 w
idem	26	Récu	111 w	juillet 519 w
juillet	10	idem	112	tout 508 w
idem	18	Récu	110 w	Septembre 325 w
idem	25	Récu	137	Octobre 119 w
idem	31	Récu	100	plus le 3 d'aller 1775 w
Août	7	Récu	142	Total 1943 w
idem	13	Récu	110	à 22 w part opé
idem	20	Récu	121	3886
idem	27	Récu	105	3886 fait 12746 propres
Septembre	3	Récu	82	le 27 Janvier 1835
idem	10	Récu	108	livre à l'heure
idem	17	Récu	65	abordée 10 h
idem	25	Récu	70	plus un peu L 136
Octobre	2	Récu	36	
idem	8	Récu	83 w Charente Blanche	

Note: dans les alpages de la région les produits traditionnels, soit ici le chevrotin, n'ont pas encore dit leur dernier mot! Le Bonhomme, comme on le verra plus loin, fut-il le premier alpage à produire du vacherin ?

En 1836 David-Louis Rochat rachète des chevrets à Louis Rochat Pantalon du Cabaret. La pièce qui suit est tirée des comptes du Vieux-Cabaret, carnet gris, neveux de la Cornaz, 1834-1837:

Mémoire des chevrets livré à			
David Louis Rochat des Charbonnières commencé le 15 <sup>e</sup> X 1836			
X.	le 15	livré 23	livres
	le 22	livre 15	livres
1836	le 29	livre 16	livres
	Janvier	5	livre 15
	le 12	livre 18	ii
	le 19	livre 4	livres
	Fevrier	2	livre 12
			104 $\frac{1}{2}$
Fait compte avec David Louis Rochat pour lez de la commune du Lieuvin 1834 on lui doit sur son rentier pour ferme battue du Cabaret échus le 15 <sup>e</sup> X 1836 f 162 $\frac{1}{2}$			
à decouvrir pour 104 $\frac{1}{2}$ f. chevret à lait livré à Dratt la livre fait 23 $\frac{1}{2}$ . plus pour la chaudière de 3.0			
1836 corrigé au 26.3. à déduire de la ferme 136.0 on a levé à Dratt Louis Rochat en argent cent trente six francs pour solde de compte dont nous sommes quitté de part et d'autre jusqu'à ce jour au 26.3. 1837.			

Au sujet des Pantalon, on lit dans Auguste Piguet (ACV, fonds P Auguste Piguet) Historica VIII, p. 15:

"Ce fut Siméon Rochat des Charbonnières qui se fit faire le premier pantalon à la Vallée alors que chacun restait fidèle à la culotte. De là ce surnom de Pantalon porté par toute la famille".